AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition
Grandes Cultures

REGION CENTRE

Bulletin n° 5 du 14/03/96

Colza

Charançon de la tige

La majorité des captures ont eu lieu pendant les journées chaudes des 9 et 11 mars.

■*Choisissez une pyréthrinoïde pour profiter de la persistance des produits (voir page 2).*

Quelques méligèthes ont également été capturées à Chézelles (36) et à Reugny (37).

Etat des cultures

Suite au gel, à la neige et aux apports d'azote, de nombreuses parcelles présentent des brulûres sur les feuilles. Dans les parcelles très avancées avant l'hiver, on peut observer des tiges éclatées par le gel.

On note également des problèmes alimentaires (pivots creux) imputée en partie à la carence en bore. Des foyers de cylindrosporiose sont à nouveau signalés sur Bristol dans les sols froids (limons, bornais.....). Ce phénomène est bien marqué dans le Nord de l'Indre et Loire.

■***Rappel : Une intervention se justifie si 10 % des pieds sur l'ensemble de la parcelle (en dehors des ronds) présentent des feuilles avec des symptômes. Sur les parcelles présentant uniquement quelques foyers de plantes rabourgries, la rentabilité de l'intervention reste aléatoire. Vous pouvez utilisez la carbendazime (500 g/ha), ou Horizon (1 l/ha), Impact R (1,25 l/ha), Impact RM, Yellow (1 l/ha), Libero (1,5 l/ha), Punch C et CS (0,8 l/ha), Alto (0,8 l/ha), Troixa (1,5 l/ha), Pyros (1,33 l/ha).***

Céréales

Etat sanitaire

Les orges d'hiver présentent peu de maladies. Sur Plaisant, les feuilles de la base présentent quelques taches de vieil oïdium et rouille naine. Les taches d'helminthosporiose et de rhynchosporiose sont rares. Sur blé, la septoriose est également peu présente en cette sortie d'hiver. Quant au piétin-verse, sa présence est très irrégulière en fonction des secteurs ; on observe facilement des symptômes dans le Pays Fort et le Gâtinais Est sur précédent blé. Par contre, très peu de symptômes sont rencontrés en Beauce et en Indre et Loire.

Captures de Charançons de la tige

	Début de vol	Cumul charançons de la tige	Cumul charançons de la tige du chou
CHER			
Civray 1	09-03	14	
Civray 2	04-03	13	
Lapan	09-03	5	
Méry es Bois	12-03	1	1
Rians	09-03	1	
Presly	11-03	4	1
Oizon (le Gué)	11-03		4
Oizon (la Verrerie)	11-03		2
Oizon (Baronnerie)	11-03	4	3
La Chapelle d'Angillon	11-03	5	
Henrichemont	11-03		1
St Laurent	11-03		1
EURE ET LOIR			
Flacey	11-03	3	3
INDRE			
Bouges le Chateau	04-03	3	
St Chartier	09-03	3	1
Villentrois	11-03	10	
Murs	13-03		2
Sassierges St Germ.	12-03	1	2
Issoudun	11-03	3	
Ste Sévère	08-03	35	5
Vicq s/ Nahon		0	0
Chézelles	08-03	7	5
INDRE ET LOIRE			
Chanceaux	12-03	3	
Cussay	11-03	3	
Reugny 1	09-03	4	2
Reugny 2	10-03	2	6
LOIR ET CHER			
Oucques	11-03	7	
LOIRET			
Gy les Nonains	09-03	5	
Mérainville		0	
St Loup de Gonois	09-03	7	
Villamblain	09-03	15	



Dépliant protection raisonnée du blé



Colza : intervention charançon de la tige aux environs du 20 mars

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant : M. HANRION - CPPAP N° 530 AD - ISSN 0757-4029 -

direction régionale de l'agriculture et de la forêt

ABONNEMENT ANNUEL : 280 F

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.22.11.11 - Fax 38.84.19.79

INSECTES COLZA

LES SEUILS D'INTERVENTION
ET
STADE DE SENSIBILITE DE LA CULTURE

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage en "cuvette jaune"
Gros charançon de la tige		du stade C1 à Tige de 20 cm, intervenir 8 à 10 jours après les premières captures
Méligèthe	- au stade D1- D2 : 1 insecte par inflorescence - au stade E : 2 à 3 insectes par inflorescence	
Charançon des siliques	à partir du stade G2-G3 : 1 charançon pour 2 plantes	
Pucerons cendrés au printemps	du stade C1 à 3-4 semaines avant récolte : 2 colonies par m²	

INSECTICIDES UTILISABLES EN VEGETATION

		A partir de la reprise de la végétation			
Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Pucerons
alphamétrine	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
	Fastac 10		0,1 l	0,1 l	
betacyfluthrine	Ducat	0,3 l	02 l	0,2 l	
bifenthrine	Talstar	0,075 l	0,1 l	0,1 l	
	Talstar Flo	0,1 l	0,125 l	0,125l	
cyfluthrine	Baythroïd	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
	Blocus	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
cyperméthrine	Nombreuses spécialités (2)	25 g m.a.	25 g m.a.	20 g m.a.	
deltaméthrine	Nombreuses spécialités (2)	5 g m.a.	5 g m.a.	5 g m.a.	
deltaméthrine + pyrimicarbe	Best				1,25 l
dialiphos	Torak E		1,25 l	1,25 l	
endosulfan	Nombreuses spécialités (2)	437 g m.a.	262 g m.a	612 g m.a.	
endosulfan + parathion éthyl	Drifène AP	1,25 l	0,75 l		
esfenvalérate	Sumi alfa		0,5 l	0,6 l	
fenvalérate	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	0,1 l
lambda-cyhalothrine	Karaté vert	0,15 l	0,1 l		
lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe	Karaté K, Open				1 l
malathion	Nombreuses spécialités (2)		700 g m.a.		
méthidathion	Nombreuses spécialités (2)	300 g m.a.	250 g m.a		
parathion éthyl+méthyl	Nombreuses spécialités (2)	300 g m.a.	200 g m.a		
phosalone	Nombreuses spécialités (2)		1000 g m.a	1200 g m.a	600 g m.a.
phosalone + parathion méthyl	Taxylone		0,75 l		
pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
taufluvalinate	Mavrik Flo		0,2 l		0,2 l
taufluvalinate+thiométon	Mavrik B, Mavrik systo				0,4 l
tralométhrine	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
triazamate	Aztec				0,5 l

Votre Service Régional, c'est aussi :

✔ des **éditions** des Avertissements Agricoles® pour les principales productions de votre région. Ces messages techniques réguliers vous informent sur tous les risques parasitaires de l'ensemble des cultures et vous conseillent si besoin le traitement adapté.

✔ un laboratoire de **diagnostic** pour identifier les parasites de vos cultures.

✔ un réseau de **laboratoires spécialisés** dans l'étude des phénomènes de résistance, la détection des virus, des bactéries et de l'ensemble des organismes nuisibles.

✔ des **expérimentations** de plein champ.

✔ une information sur les **réglementations** communautaires et internationales en matière de production et de commercialisation des végétaux et sur les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires.

✔ la prise en compte dans nos préconisations des problèmes d'**environnement** liés à la protection des cultures (qualité des eaux, résidus dans les denrées, ...).

Ayez le bon réflexe : avant de prendre votre décision, contactez-nous !

Services Régionaux

SPV

Protection des Végétaux

Comment nous joindre ?

ALSACE	2, rue de l'Hôpital Militaire 67084 STRASBOURG CEDEX Tel: 88.76.78.56 Fax: 88.76.78.59
AQUITAINE	51, rue Kieser - 33077 BORDEAUX CEDEX Tel: 56.00.42.03 Fax: 56.00.42.31
AUVERGNE	RN 89 - BP 4563370 MARMILHAT Tel: 73.42.14.83 Fax: 73.90.83.70
BOURGOGNE	ZI Nord - BP 17721205 BEAUNE CEDEX Tel: 80.26.35.45 Fax: 80.22.63.85
BRETAGNE	280, rue de Fougères - BP 79128 35079 RENNES CEDEX 7 Tel: 99.87.45.87 Fax- 99.38.89.41
CENTRE	93, rue de Curambourg - BP 210 45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX Tel: 38.22.11.11 Fax: 38.84.19.79
BASSE-NORMANDIE	69, rue Marie Curie 14200 HEROUVILLE ST CLAIR Tel: 31.47.53.47 Fax: 31.95.11.25
CHAMPAGNE ARDENNE	62, avenue Nationale - BP 1154 51056 REIMS CEDEX Tel: 26.09.06.43 Fax: 26.87.39.33
CORSE	Ancienne conserverie de Cazamozza 20290 LUCCIANA Tel: 95.36.05.70 Fax: 95.36.12.54
FRANCHE COMTE	40 rue du rond buisson 25022 BESANCON CEDEX Tel : 81.80.10.71 Fax : 81.88.27.77
ILE DE FRANCE	47, avenue Paul Doumer 93100 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX Tel : 1.42.87.76.71 Fax : 1.48.58.64.80
LANGUEDOC ROUSSILLON	ZAC D'Alco - BP 3056 34034 MONTPELLIER CEDEX 01 Tel : 67.10.19.50 Fax : 67.03.10.21
LIMOUSIN	19, boulevard de la Corderie 87039 LIMOGES CEDEX Tel : 55.11.65.30 Fax : 55.11.65.10
LORRAINE	38, rue Sainte Catherine 54043 NANCY CEDEX Tel : 83.30.41.51 Fax : 83.32.00.45
MIDI-PYRENEES	Rue St Jean Prolongée - BP 19 31131 BALMA CEDEX Tel : 61.10.62.62 Fax : 61.10.62.72
NORD PAS DE CALAIS	71, rue Bernard Palissy - BP 47 62750 LOOS EN GOHELLE Tel : 21.28.27.27 Fax : 21.43.97.72
BASSE-NORMANDIE	69 rue Marie Curie 14200 HEROUVILLE ST CLAIR Tel : 33.47.53.47 Fax : 31.95.11.25
HAUTE-NORMANDIE	2, rue St Sever 76032 ROUEN CEDEX Tel : 35.58.56.89 Fax : 35.63.85.98
PAYS DE LOIRE	10, rue Le Nôtre 49044 ANGERS CEDEX Tel : 41.72.32.32 Fax : 41.36.00.35
PICARDIE	Allée de la Croix Rompue 518 rue St Fuscien 80094 AMIENS Cedex 3 Tel : 22.33.55.97 Fax : 22.33.55.56
POITOU-CHARENTES	13, route de la Forêt 86580 BIARD Tel : 49.58.39.02 Fax : 49.58.23.82
PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR	Quartier Cantarel - BP 95 84143 MONTFAVET CEDEX Tel : 90.81.11.00 Fax : 90.81.11.29
RHONE ALPES	165, rue Garibaldi - BP 3202 69401 LYON CEDEX 03 Tel : 78.63.25.65 Fax : 78.63.34.17

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation — Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt

Services Régionaux de la Protection des Végétaux

SPV **Avertissements Agricoles**

Avec les Avertissements Agricoles® ...

... raisonner la protection fongicide du blé, c'est possible !

Raisonner les interventions fongicides sur blé, est-ce possible ?Est-ce risqué et coûteux ? Faut-il baisser systématiquement le coût des programmes ? De nombreux résultats d'expérimentation réalisés sur ce thème par les Services Régionaux de la Protection des Végétaux répondent à toutes vos interrogations.

Les septorioses mais aussi les rouilles, le piétin-verse et parfois l'oïdium ont été très présents au cours des 3 dernières campagnes céréalières. La nuisibilité de ces maladies, pendant cette période, est de l'ordre de 16 qx/ha. Pour démontrer l'intérêt d'une protection fongicide raisonnée du blé, 91 essais répartis sur les principales régions céréalières ont été conduits de 1993 à 1995. Trois protections ont été comparées à un témoin non traité :

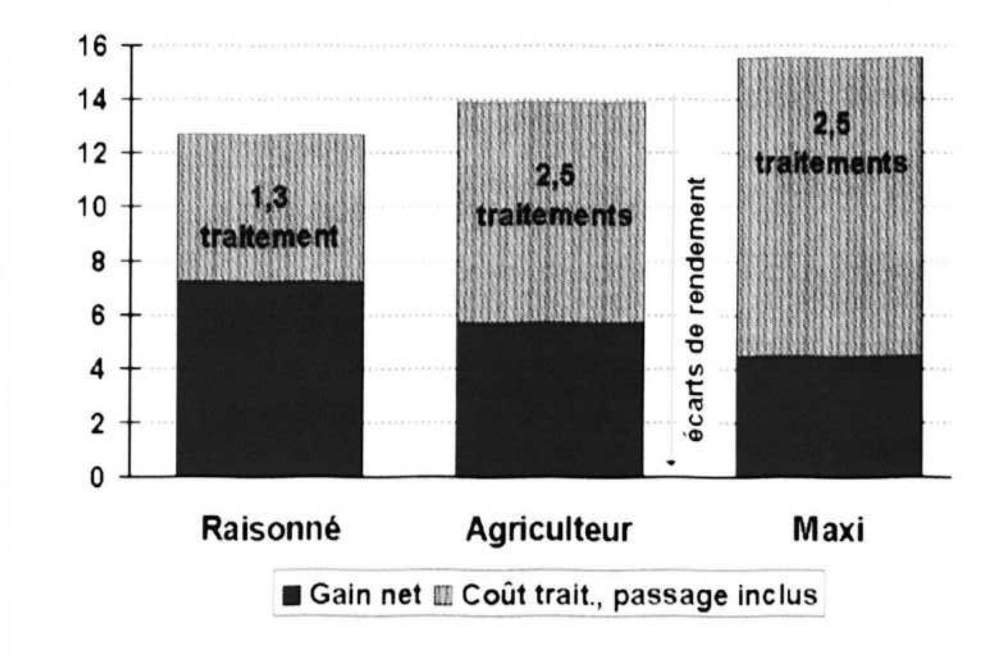
- une protection raisonnée selon les Avertissements Agricoles®
- une protection «agriculteur» à 2 ou 3 interventions représentative de la pratique locale.
- une protection «haut de gamme» à 2 ou 3 traitements fongicides appliqués à pleine dose.

Suivre les Avertissements Agricoles®, c'est rentable

La protection fongicide raisonnée passe par l'utilisation de seuils de traitements très largement utilisés dans les Avertissements Agricoles®. L'observation régulière des maladies permet de déclencher les interventions raisonnées. Les prévisions fournies par les modèles (comme CLEAN / PRESEPT) ou les kits de diagnostic confortent nos décisions.
Malgré la forte pression des maladies, la protection fongicide raisonnée permet d'économiser 1,2 traitement par rapport à la protection «agriculteur» en supprimant les interventions inutiles. De plus un meilleur positionnement des traitements améliore leur efficacité. Raisonner les interventions fongicides ne fait pas baisser les rendements. Les écarts n'excèdent pas un quintal pour une diminution du coût de traitement de 200 francs par hectare : **raisonner ne fait pas perdre d'argent !**

Raisonner, c'est d'abord mieux traiter !

ECART DE RENDEMENT EN Q/HA



Des résultats constants

Quelles que soient les conditions de l'année, raisonner permet d'adapter les traitements à la pression des maladies. Comme le montre le tableau ci-dessous, les gains nets sont similaires d'une année à l'autre.

	1993	1994	1995
Moyenne	+6,8 q	+7,3 q	+7,5 q
Mini	-3,4 q	-2,9 q	-2,6 q
Maxi	+18,7 q	+17,7 q	+21,1 q

De même une analyse régionale de l'ensemble des essais confirme la constance des résultats obtenus dans des conditions de milieu très différentes. Là encore, la protection raisonnée prend en compte les particularités régionales.

9,6 q 3 essais
4,9 q 3 essais
7,2 q 31 essais
5,8 q 28 essais
9,1 q 3 essais
9,6 q 22 essais
9,2 q 20 essais
6,9 q 6 essais

Une solution qui a fait ses preuves

Raisonner la protection fongicide du blé, c'est :

- **protéger votre revenu,** en assurant un gain net au moins équivalent aux pratiques actuelles sans réduire le niveau de collecte.
- **protéger vos blés,** en positionnant au mieux les interventions.
- **protéger l'environnement**, en réduisant les quantités de produits utilisés.
- **ménager l'avenir**, en prenant en compte les risques d'apparition de résistances des maladies.

Les Avertissements Agricoles® sont là pour vous aider à raisonner votre protection fongicide sur blé.

Vous avertir, c'est notre métier!